

25-02-2019

UNSA Police
25 rue des Tanneries
75013 PARIS



NS CRS SAISON 2019. Acte 2!

**Devant le silence de l'administration, Philippe CAPON,
SG UNSA Police, saisit Mr CASTANER, ministre de l'Intérieur.**

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Référence : PC-SG/SEC2019-13

UNSA POLICE

Affilié à
L'Union Nationale des Syndicats Autonomes
25 rue des tanneries 75013 PARIS
Email : secretariat@unsapolice.com
<http://police.unsa.org>
Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Paris, le 22 Février 2019

Monsieur Christophe CASTANER
Ministre de l'intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur le Ministre,

URGENT

A l'occasion de la saison estivale 2018, un télégramme émanant de la direction générale de police nationale était diffusé en date du 29 décembre 2017, il indiquait que les 297 Nageurs Sauveteurs CRS seraient reconduits dès lors que les communes en feraient la demande.

Les nageurs sauveteurs CRS, éléments devenus incontournables tant par leurs qualités et professionnalisme que par leur polyvalence dans les dispositifs de surveillance du littoral, s'inquiètent au même titre que les maires de communes, de ne plus être sollicités, à l'instar des années précédentes, en vue de préparer au mieux la saison estivale 2019.

Les nageurs sauveteurs CRS qui se sont entraînés durant tout l'hiver afin de garantir le niveau d'excellence qu'ils proposent et les maires des communes du littoral sont aujourd'hui dans l'expectative de votre arbitrage. L'absence de réponse ou un positionnement tardif risque de voir les maires se tourner vers d'autres acteurs ne disposant pas du pouvoir de police, qui n'auraient pas le même niveau d'excellence que celui des nageurs sauveteurs CRS. Ce scénario est pour nous d'autant plus inconcevable au regard de l'investissement de nos collègues et de leur manière de servir à l'occasion de l'événementiel de ces derniers mois.

Nous avons bien conscience à l'UNSA Police que l'actualité ait pu engendrer du retard mais quant à présent nous ne pouvons plus laisser attendre nos collègues qui doivent s'organiser, entre autre pour leur hébergement, dans un temps record.

Monsieur le Ministre, je vous demande de mettre tout en œuvre afin de répondre aux demandes des élus pour que cette déconvenue soit du passé. Je tiens encore une fois à souligner que ce dispositif donne entière satisfaction aux communes et aux estivants et qu'il serait incompréhensible de ne plus voir de CRS sur les plages du littoral.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Bien à vous

Philippe CAPON

Secrétaire Général
UNSA POLICE

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**



